



RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00214

Numéro SIREN : 790 449 318

Nom ou dénomination : HOYSCHOOTE

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2017 sous le numéro de dépôt B2017/003053

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DUNKERQUE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/003053**
n° de gestion : **2013B00214**
n° SIREN : **790 449 318 RCS Dunkerque**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Dunkerque certifie avoir procédé le 18/10/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

HOYSCHOOOTE - Société par actions simplifiée
33 route D'hondschoote 59492 Hoymille -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



258862

Désignation de l'entreprise SAS HOYSCHOOTEDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise Route d'Hondschoote 59492 HOYMILLEDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 7 9 0 4 4 9 3 1 8 0 0 0 2 7Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2016		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	62 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	89 600	63 174
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	119 246	99 026
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	13 745	136 612
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		29 957
TOTAL (II)		BJ	BK	222 593	390 770	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	1 556	
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	552 264	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 538	24 798
		Autres créances (3)	BZ	CA		240 142
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		4 141
		Disponibilités	CF	CG		44 942
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		40 499
TOTAL (III)		CJ	CK	1 538	908 346	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1 523 248	1A	224 131
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HOYSCHOOTE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 140 390)			DA	140 390	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(361 338)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(188 340)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(409 288)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	202 067	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	617 455	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	527	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	743 446	
	Dettes fiscales et sociales			DY	144 908	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 708 405		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 299 116		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 198 167	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 067	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HOYSCHOOTE							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 948 541	FB		FC	8 948 541	
	Production vendue { biens * services *	FD	6 972	FE		FF	6 972	
		FG	182 275	FH		FI	182 275	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 137 789	FK		FL	9 137 789	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 002	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 413	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 209	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 150 414
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	7 902 332	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	6 190	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	14 354	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	3 443	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	693 451	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	60 893	
	Salaires et traitements*					FY	618 118	
	Charges sociales (10)					FZ	211 270	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	69 000
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	972
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 213	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 582 240
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(431 826)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 027	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 027	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	29 693	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	29 693	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(27 666)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(459 492)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS HOYSCHOOTE</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	282 878	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 941	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	284 820	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	39 568	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 785	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	43 354	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	241 465	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(29 686)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 437 262	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 625 602	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(188 340)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY		
		IG		
	(3) Dont {	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 413	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Voir état annexe			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques	x		
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial	x		
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Informations sur les stocks	x		
– Etat des échéances des créances	x		
– Produits à recevoir	(Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des immobilisations		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances	x		
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
– Tableau de variation des capitaux propres		x	
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Charges à payer	(Détail)		
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Charges constatées d'avance	(Détail)		
– Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
– Contrats à long terme		x	
– Frais accessoires d'achat		x	
– Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Eléments imputables à un autre exercice		x	
– Opérations faites en commun		x	
– Résultat financier		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
– Transactions avec des parties liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés		x	
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
– Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
– Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
– Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés	x		
– Autres opérations non inscrites au bilan		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail		x	
– Engagement de retraite	x		
– CICE	x		
– Aspects environnementaux		x	
– Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HOYSCHOOTE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 1 299 117 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 188 341 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 6 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisations, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH/TF 00-02)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 29 686 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 – Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

la société HOYSCHOOTE a bénéficié en 2016 d'un Budget de participation à la progression de l'implantation pour 210 000 € (1ère partie) et d'un Budget exceptionnel d'accompagnement pour 42 039 € (comptabilisés en produits exceptionnels).

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
– Fonds commercial	62 000			62 000
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	816		816	
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	152 775			152 775
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	214 057	4 340	123	218 274
– Installations générales, agencements aménagements divers	137 078	13 280		150 358
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	29 952	6		29 957
ACTIF IMMOBILISE	596 678	17 626	939	613 364

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		17 620	6	17 626
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		17 620	6	17 626
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	816	123		939

Notes sur le bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	816	123		939

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	62 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	62 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	315	408	723	
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	65 658	23 942		89 600
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	85 670	33 655	78	119 247
– Installations générales, agencements aménagements divers	2 750	10 996		13 746
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
ACTIF IMMOBILISE	154 393	69 001	801	222 593

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Informations sur le mode et la méthode d'évaluations :

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge moyenne du rayon auquel ils appartiennent.

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, ces méthodes de valorisation ne génèrent pas d'écart de valorisation significatif par rapport à une méthode "premier entré premier sorti", ou "coût moyen pondéré".

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises revendues en l'état	552 265	558 455		6 190
Matières premières				
Autres approvisionnements	1 556	5 000		3 444
Total I	553 821	563 455		9 634
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	29 957		29 957
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 337	26 337	
Autres	240 143	240 143	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	40 500	40 500	
Total	336 937	306 979	29 957
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PRODUIT A RECEVOIR TTC	82 263
Total	82 263

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

Les chèques impayés font l'objet d'une provision pour dépréciation dont le taux varie entre 25 et 100% de leur montant hors taxes en fonction de leur probabilité de recouvrement.

	Montant
PROVISION POUR CHEQUES IMPAYES	1 538
TOTAL	1 538

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 140 390,00 euros décomposé en 14 039 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 800	10,00
Titres émis pendant l'exercice	9 239	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	14 039	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	2 068	2 068		
– à plus de 1 an à l'origine	200 000	200 000		
Emprunts et dettes financières divers	600 000	90 289	399 469	110 242
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	743 447	743 447		
Dettes fiscales et sociales	144 909	144 909		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	17 455	17 455		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 707 879	1 198 167	399 469	110 242
Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
FACT.A REC. TTC FOURN FRAIS G.	20 096
INTERETS COURUS A PAYER	2 068
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	33 937
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	13 820
CHARGES SOCIALES – CHARGES À PAYER	15 741
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	31 841
Total	117 503

Notes sur le bilan

Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	40 500		
Total	40 500		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	6 972		6 972
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	20 597		20 597
Ventes de marchandises	8 948 541		8 948 541
Produits des activités annexes	161 679		161 679
TOTAL	9 137 789		9 137 789

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 232 euros

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016, la société SAS HOYSCHOOTE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOYDISTRIBUTION.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	14 384
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	14 384
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

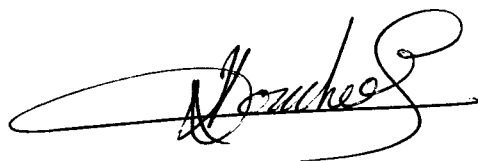
Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 384 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

comptes certifiés sincères et véritables.



SOCIETE HOYSCHOOTE

Société par actions simplifiée au capital de 140.390 euros
33 route d'Hondschoote
59492 HOYMILLE
790 449 318 RCS DUNKERQUE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 30 JUIN 2017

I. - TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Je vous rappelle que la société a dégagé au 31 décembre 2016 une perte de (188.340) euros.

Je vous propose d'affecter le résultat de l'exercice au compte «Report à nouveau» pour la totalité.

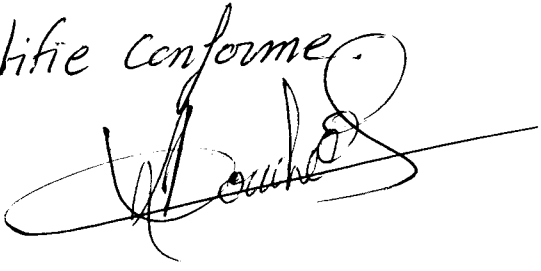
II. - TEXTE DE LA RESOLUTION EFFECTIVEMENT VOTEE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES EN DATE DU 30 JUIN 2017

L'Assemblée Générale constate que les comptes annuels font apparaître une perte de (188.340) euros.

Adoptant la proposition du Président, elle décide d'affecter le résultat de l'exercice au compte «Report à nouveau» pour la totalité.

Pour extrait certifié conforme à l'original

LE PRESIDENT

Certifié conforme.


Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

HOYSCHOOTE

Société par actions Simplifiée

Au capital de 140 390 €

33 Route d'Hondschoote

59492 HOYMILLE

RCS : Dunkerque B 790 449 318

Exercice clos le 31 Décembre 2016

CABINET

BERSON
et associés

| expertise-comptable
| commissariat aux comptes

3 et 5, boulevard Gambetta CS 20144
02207 SOISSONS Cedex
Tél. 03 23 53 73 20 - Fax 03 23 74 58 50
E-mail : soissons@cabineterson.fr

34, rue du Petit Bois
08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Tél. 03 24 59 14 15 - Fax 03 24 56 40 20
E-mail : charleville@cabineterson.fr

99, rue du Général Leclerc
02100 SAINT QUENTIN
Tél. 03 23 05 09 85 - Fax 03 23 67 46 98
E-mail : saintquentin@cabineterson.fr

6/8, rue de Milan
75009 PARIS
Tél. 01 42 33 65 71 - Fax 01 42 33 65 04
E-mail : cabinet@prospective-finance.com

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

Société HOYSCHOOTE

Exercice clos le 31 Décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS HOYSCHOOTE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Au cours de notre audit des comptes 2016, nous avons fait les constatations suivantes :

- Le budget d'accompagnement du Groupement ITM auquel vous appartenez n'a pas été comptabilisé en totalité sur l'exercice, alors même que les conditions suspensives ont bien été levées. Il en ressort une sous-évaluation du résultat de l'exercice avant impôt sur les sociétés de 210 K€.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance les observations suivantes :

- La perte de l'exercice s'élève à <188> K€ et porte la situation nette de la société à < 409 > K€. Les mesures de redressement mises en place ne produisent leurs effets qu'à moyen terme et la continuité de l'exploitation est assurée par les concours du Groupement franchiseur dont fait partie la société, concours qui ne sont pas remis en cause à ce jour.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823.-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe. Nous vous apportons les précisions suivantes :

- Les clients de votre société bénéficient d'une carte de fidélité à laquelle sont attachés des avantages financiers tels que des réductions sur les achats à venir. L'absence de provision dans vos comptes pour couvrir cet engagement à la clôture de l'exercice est justifiée par sa prise en charge par le Groupement auquel votre société est affiliée. Les remises résultant de l'utilisation de la carte de fidélité en magasin sont en effet refacturées mensuellement et de façon automatique à ce groupement.
- La note de l'annexe « Crédit Impôt compétitivité des entreprises » indique que ce crédit d'impôt a été comptabilisé en compte 695100. La méthode préférentielle préconise une comptabilisation de ce crédit en compte 649000.
- La note de l'annexe « Fonds commercial » indique que le fonds de commerce est évalué à 62 000 €. Nos travaux ont consisté à apprécier cette valeur d'utilité au regard de la méthode de valorisation annexée aux statuts de la société et retenue par le Groupement auquel votre société est affiliée.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société dans l'annexe. Nous n'avons pas d'autre observation à formuler.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

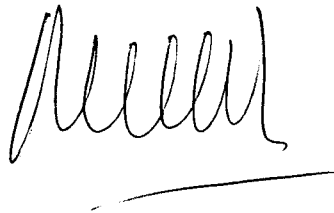
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article R.232-1 du Code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que le non-établissement du rapport de gestion constitue une violation des dispositions de l'article L. 232-1 du code de commerce.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Soissons, le 13 Juin 2017



SAS CABINET BERSON & ASSOCIES

Commissaire aux comptes inscrit

Compagnie Régionale d'Amiens

M.-C. BERSON, Commissaire aux comptes, Associée.

Désignation de l'entreprise		SAS HOYSCHOOTE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Route d'Hondschoote 59492 HOYMILLE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 9 0 4 4 9 3 1 8 0 0 0 2 7		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2016	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	62 000	AI		62 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	152 774	AQ	89 600	63 174
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	218 273	AS	119 246	99 026
		Autres immobilisations corporelles	AT	150 358	AU	13 745	136 612
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	29 957	BI		29 957
TOTAL (II)		BJ	613 363	BK	222 593	390 770	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 556	BM		1 556
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	552 264	BU		552 264
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	26 337	BY	1 538	24 798
		Autres créances (3)	BZ	240 142	CA		240 142
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	4 141	CE		4 141
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	44 942	CG		44 942	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	40 499	CI		40 499	
	TOTAL (III)	CJ	909 884	CK	1 538	908 346	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 523 248	1A	224 131	1 299 116	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilités :		Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HOYSCHOOTE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 140 390 ...)			DA	140 390
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(361 338)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(188 340)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	(409 288)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	202 067
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	617 455
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	527
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	743 446
	Dettes fiscales et sociales			DY	144 908
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 708 405	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 299 118	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		IF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 198 167
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 067	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HOYSCHOOTE							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 948 541	FB		FC	8 948 541	
	Production vendue { biens * services *	FD	6 972	FE		FF	6 972	
		FG	182 275	FH		FI	182 275	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 137 789	FK		FL	9 137 789	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 002	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 413	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 209	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 150 414
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	7 902 332	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	6 190	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	14 354	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	3 443	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	693 451	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	60 893	
	Salaires et traitements*					FY	618 118	
	Charges sociales (10)					FZ	211 270	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	69 000
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	972
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 213	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 582 240
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(431 826)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 027	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 027	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	29 693	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	29 693	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(27 666)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(459 492)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS HOYSCHOOTE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	282 878	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	1 941	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	284 820	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	39 568	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	3 785	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	43 354	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	241 465	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(29 686)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	9 437 262	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	9 625 602	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(188 340)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	5 413
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Voir état annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques	x		
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial	x		
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Informations sur les stocks	x		
– Etat des échéances des créances	x		
– Produits à recevoir	(Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des immobilisations		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances	x		
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
– Tableau de variation des capitaux propres		x	
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Charges à payer	(Détail)		
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Charges constatées d'avance	(Détail)		
– Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
– Contrats à long terme		x	
– Frais accessoires d'achat		x	
– Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Eléments imputables à un autre exercice		x	
– Opérations faites en commun		x	
– Résultat financier		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
– Transactions avec des parties liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés		x	
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
– Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
– Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
– Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés	x		
– Autres opérations non inscrites au bilan		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail		x	
– Engagement de retraite	x		
– CICE	x		
– Aspects environnementaux		x	
– Tableau des cinq derniers exercices		x	

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HOYSCHOOTE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 1 299 117 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 188 341 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 6 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisations, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH/TF 00-02)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 29 686 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 – Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

la société HOYSCHOOTE a bénéficié en 2016 d'un Budget de participation à la progression de l'implantation pour 210 000 € (1ère partie) et d'un Budget exceptionnel d'accompagnement pour 42 039 € (comptabilisés en produits exceptionnels).

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	62 000			62 000
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	816		816	
Immobilisations incorporelles	62 816		816	62 000
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	152 775			152 775
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	214 057	4 340	123	218 274
– Installations générales, agencements aménagements divers	137 078	13 280		150 358
Immobilisations corporelles	503 910	17 620	123	521 407
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	29 952	6		29 957
Immobilisations financières	29 952	6		29 957
ACTIF IMMOBILISE	596 678	17 626	939	613 364

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		17 620	6	17 626
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		17 620	6	17 626
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	816	123		939

Notes sur le bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	816	123		939

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	62 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	62 000

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	315	408	723	
Immobilisations incorporelles	315	408	723	
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	65 658	23 942		89 600
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	85 670	33 655	78	119 247
– Installations générales, agencements aménagements divers	2 750	10 996		13 746
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	154 078	68 593	78	222 593
ACTIF IMMOBILISE	154 393	69 001	801	222 593

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Informations sur le mode et la méthode d'évaluations :

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge moyenne du rayon auquel ils appartiennent.

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, ces méthodes de valorisation ne génèrent pas d'écart de valorisation significatif par rapport à une méthode "premier entré premier sorti", ou "coût moyen pondéré".

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	552 265	558 455		6 190
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	1 556	5 000		3 444
Total I	553 821	563 455		9 634
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	29 957		29 957
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 337	26 337	
Autres	240 143	240 143	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	40 500	40 500	
Total	336 937	306 979	29 957
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PRODUIT A RECEVOIR TTC	82 263
Total	82 263

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

Les chèques impayés font l'objet d'une provision pour dépréciation dont le taux varie entre 25 et 100% de leur montant hors taxes en fonction de leur probabilité de recouvrement.

	Montant
PROVISION POUR CHEQUES IMPAYES	1 538
TOTAL	1 538

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 140 390,00 euros décomposé en 14 039 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 800	10,00
Titres émis pendant l'exercice	9 239	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	14 039	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	2 068	2 068		
– à plus de 1 an à l'origine	200 000	200 000		
Emprunts et dettes financières divers	600 000	90 289	399 469	110 242
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	743 447	743 447		
Dettes fiscales et sociales	144 909	144 909		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	17 455	17 455		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 707 879	1 198 167	399 469	110 242
Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
FACT.A REC. TTC FOURN FRAIS G.	20 096
INTERETS COURUS A PAYER	2 068
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	33 937
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	13 820
CHARGES SOCIALES – CHARGES À PAYER	15 741
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	31 841
Total	117 503

Notes sur le bilan

Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	40 500		
Total	40 500		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	6 972		6 972
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	20 597		20 597
Ventes de marchandises	8 948 541		8 948 541
Produits des activités annexes	161 679		161 679
TOTAL	9 137 789		9 137 789

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 232 euros

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016, la société SAS HOYSCHOOTE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOYDISTRIBUTION.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	14 384
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	14 384
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 384 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES